

Communiqué de presse des syndicats du Second degré de la FSU Orléans-Tours SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU de l'académie d'Orléans-Tours

Le Rectorat d'Orléans-Tours : agence d'intérim pour seniors ?

Le Rectorat d'Orléans-Tours vient de proposer aux enseignants retraités des lycées et collèges de l'académie d'être recrutés **« comme agent vacataire pour assurer quelques heures d'enseignement à l'année ou pour plusieurs remplacements »**.

Par ce démarchage, ce rectorat reconnaît que **le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux à l'Education nationale** a bien pour conséquence des heures d'enseignement et des remplacements non assurés.

En décembre 2010, les syndicats du Second degré de la FSU Orléans-Tours avaient déjà dénoncé ce **recours aux retraités pour pallier les manques criants en matière de remplacement**. Cette année, c'est à grande échelle que ce recrutement est lancé, sur fond de réforme des retraites régressive et de mépris généralisé pour la fonction enseignante.

Dans notre académie, ils ne sont **plus que 670 titulaires remplaçants (TZR), contre 984 il y a 3 ans, alors que le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter**. Plus de la moitié des disciplines ne disposent plus d'aucun TZR disponible, et ces personnels se voient contraints à des conditions d'exercice aberrantes (à des dizaines de kms de chez eux, sur plusieurs établissements, à plein temps dans une autre discipline que la leur...).

Dans son souci d'économies à tout prix, l'administration ne se contente plus d'aller chercher des chômeurs à Pôle-Emploi comme contractuels ; elle tente, **à travers le recours aux « retraités-vacataires », de constituer un vivier dans lequel puiser en cas de besoin**, et dont l'avantage sera qu'en fin de vacation, les recrues remerciées n'iront pas gonfler les rangs des demandeurs d'emploi ! Il s'agit là d'une fuite en avant, de la transformation pure et simple du rectorat en agence d'intérim, en lieu et place d'une véritable politique de recrutement de jeunes enseignants formés pour répondre aux besoins du service public d'éducation.

Avec les enseignants retraités du Second degré de l'académie, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU d'Orléans-Tours dénoncent cette tentative de les recruter comme vacataires et ainsi de les instrumentaliser au détriment de l'emploi des jeunes et le recrutement d'enseignants titulaires.

Ils sont d'autant plus indignés que cette proposition « d'arrondir leurs fins de mois » fait suite à une réforme des retraites qui a gravement amputé leur pouvoir d'achat et le niveau des pensions et au refus du gouvernement d'une véritable revalorisation des pensions.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU d'Orléans-Tours appellent les retraités sollicités par le Rectorat d'Orléans-Tours à refuser une telle proposition, et à la condamner en exprimant leur indignation auprès de la Rectrice et du Ministre de l'Education nationale. Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU Orléans-Tours contribueront à alerter l'opinion publique, les parents d'élèves et les étudiants sur les pratiques scandaleuses du rectorat en matière de recrutement de personnels enseignants.

Dès à présent, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU d'Orléans-Tours exigent du Rectorat qu'il cesse toute tentative de recrutement de vacataires retraités.